

CLUB DE SKI LES AVENIERES CORBELIN VEYRINS-THUELLIN

PROCESS D'INSCRIPTION DES SORTIES

SAISON 2026



Afin de faciliter l'organisation et la préparation des sorties, le club met à disposition des licenciés une planche autocollante de 14 code-barres, libellée à votre nom.

Une étiquette doit être collée sur le ticket pour chaque sortie à l'emplacement prévu à cet effet.

Ce ticket devra être déposé dans la boîte aux lettres du Ski Club (devant la Maison des Associations aux Avenières - Place du Champ de Mars) **le mardi avant 18H00.**



L'astuce du skieur : Déposer votre ticket le samedi lorsque vous déposez ou récupérez votre enfant à la sortie précédente.

En cas de report, il est inutile de fournir une nouvelle étiquette, utilisez la feuille « tickets de report ».

Attention ! Ne rien inscrire, ne pas plier, ou ne pas déchirer le code-barres auquel cas, il sera illisible.

Ce process s'applique pour toutes les personnes participant à la sortie : les enfants et les encadreurs.

Merci à tous de veiller à respecter ce process.